

STATION 6 : LA TRAME BLEUE

Pourquoi créer une trame bleue !

Les mares sont utiles à plus d'un titre !

De plus en réseau elles permettent d'augmenter encore leur impact bénéfique sur l'environnement.

Elles sont une aubaine pour notre patrimoine biologique, en jouant de nombreux rôles dont certains ne sont pas dénués d'intérêt, également pour l'agriculture.

Parmi ceux-ci :

- le drainage local de parcelles, amélioration de la rétention des eaux pluviales sur le bassin versant,
- l'atténuation de la pollution diffuse par l'élimination des polluants des eaux de surface : matière en suspension, azote et phosphore. Leur rôle est comparable au lagunage,
- l'assainissement de parcelle par leur effet drainant, ce qui permet de limiter les risques liés à la douve du foie ou les problèmes de pattes, ainsi que l'abreuvement du bétail,
- l'augmentation de la diversité et de la quantité d'organismes auxiliaires de l'agriculture,
- les puits de carbone : toute proportion gardée, les eaux stagnantes terrestres jouent un rôle aussi important que les océans dans la fixation du carbone, compte tenu de leur productivité très élevée,
- la réserve d'eau mobilisable et l'intérêt paysager, historique, ou culturel,
- la protection de la biodiversité.

La trame bleue créée sur notre entité vise bien sûr à augmenter les bénéfices et intérêts susmentionnés, mais également et surtout à protéger, le plus efficacement possible, les différentes espèces gravitant autour de ce milieu.

Certaines sont rares et menacées en Wallonie : telles que certains batraciens, reptiles, libellules, etc.

Même si ces mares sont parfois « non-permanentes », les trous de survie creusés à un mètre cinquante sont quant à eux toujours alimentés.

Il sera donc possible que certaines d'entre-elles s'assèchent en été.

Le principal, c'est qu'elles jouent leur rôle durant la période de reproduction de l'herpetofaune.

La distance entre les mares est calculée pour permettre une dissémination des espèces (max 400m).



Dans notre cas, c'est principalement, pour protéger deux de ces espèces, présentes sur notre territoire : le Triton crêté et l'Alyte accoucheur.

D'autre part la trame bleue permet une nécessaire diversité de mares : le cas des libellules en est un exemple parlant.

De nombreuses espèces de libellules, fréquentent les mares. Certaines apprécient des milieux très variés, tandis que d'autres demandent exclusivement des milieux spécialisés.

Parmi ces dernières, citons, le Leste dryade appréciant les mares très atterries et l'Orthétrum brun qui, au contraire, est une espèce pionnière, appréciant les mares récentes.

Ces deux espèces, comme bien d'autres, sont aujourd'hui menacées chez nous, principalement suite à la disparition des mares ou leurs dégradations chroniques.

Ces exemples illustrent bien la nécessité d'avoir, pour une région donnée, un cortège de mares aux caractéristiques différentes.



En conclusion : À mi-chemin entre la terre et l'eau, les mares concentrent une exceptionnelle diversité biologique sur des surfaces très réduites grâce aux nombreux micro-habitats que ces milieux présentent. Lumière, chaleur et eau peu profonde, voilà ce qui fait de nos mares un haut lieu de biodiversité.

Ces milieux servent également de biotope relais favorisant la migration et la dispersion des espèces dont certaines sont très peu mobiles comme les batraciens.

S'ils sont nécessaires pour les espèces strictement aquatiques, ils le sont tout autant pour un très grand nombre d'autres espèces qui doivent pouvoir en disposer soit pour se reproduire, soit pour s'alimenter.

En outre, de nombreuses espèces, notamment d'insectes et de batraciens, réalisent leur développement en milieu aquatique alors que la seconde phase de leur vie est essentiellement terrestre.